

Formation « Entretien des appareils et accessoires de levage »

Contexte

Le contexte réglementaire de l'entretien des engins de levage demande d'être capable de décrire et analyser les divers éléments des appareils, afin d'être en conformité.

Objectif général

Réaliser les vérifications périodiques en appliquant la réglementation en vigueur.
Appliquer la législation concernant les vérifications et contrôles.
Renseigner les feuilles de visite et procès-verbaux

Public : Exploitants et responsable salariés agricoles de la Haute-Lande

Mécaniciens d'atelier amenés à réaliser les contrôles et vérifications des engins de levage, ayant une expérience significative de l'entretien sur ce matériel.

Prérequis : Des connaissances de base en électricité hydraulique sont souhaitées.

Compétences visées :

Etre capable d'appliquer la méthodologie de contrôle :

- Visite initiale
- Visite périodique
- Visite de remise en service
- Feuille de visite
- Procès-verbal

Module 1

3h30

Respecter la réglementation : connaissance des textes et obligations légales

- Aspects réglementaires (signalétique et sécurité du conducteur):
- Directive "machine 98/37/CE et son annexe 1
- Arrêtés des 1ers et 2 mars 2004
- Savoir établir et tenir un registre de sécurité et un carnet de maintenance.

Moyen ou méthode :

Cours magistral, échanges d'expériences. Document support (Directive « machines et annexes », Arrêtés)

Module 2

3h30

Mettre en application sur le terrain la vérification des appareils et accessoires de levage.

Connaissance d'une méthode de réalisation de contrôle et réalisation de l'entretien.

Lister et identifier les points de contrôles :

- Commandes,
- Arrêt d'urgence,
- Structure jeux des pièces en mouvement,
- Test statiques et dynamiques.

Moyen ou méthode :

Mise en situation sur les engins de levage.



Intervenants

Formateur du CFPPA de BAZAS – Paul DUCOS - Formateur spécialisé en maintenance des engins de chantiers
Accueil et animation : Hélène BOULIERE – GRCETA-SFA

Critères et modalités d'évaluation des résultats

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

Satisfaction des stagiaires

L'évaluation des satisfactions de cette formation se fera via une fiche d'appréciations écrite et individuelle.
Cette fiche reprendra l'ensemble des points de satisfaction de la formation.

Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59 - grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z – OF préfecture Aquitaine 72330632633

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59